

Conformément à l'article 2 de l'arrêté royal précité du 26 décembre 1871, la Commission, dans sa première séance, a nommé :

Président : M. le baron t'Kint de Roodenbeke ;

Vice-Président pour la Section industrielle : M. Léon Urban ;

Vice-Président pour la Section de l'agriculture et de l'horticulture : M. de Cannart d'Hamale ;

Vice-Président pour la Section des beaux-arts : M. N. De Keyser.

SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE COMTE DE FLANDRE A BIEN VOULU ACCEPTER LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE LA COMMISSION BELGE, — et M. le vicomte de Jonghed'Ardoye, Ministre Plénipotentiaire et Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi des Belges à Vienne, a été nommé *Vice-Président d'honneur*.

Voici maintenant la répartition des membres de la Commission par sections et groupes :

SOUS-COMMISSIONS.

I. — Sous-commission de l'industrie et de l'enseignement.

Cette sous-commission s'est occupée des matières comprises dans les groupes 1, 3 à 21 et 26 de l'Exposition, ainsi que des expositions additionnelles (1).

BUREAU.

Président : M. Urban (L.), directeur de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale ;

Secrétaire : M. Rau (Edw.), ingénieur.

(1) Voir ci-après, le système de classification des produits exposés.